

Fêtez Clairs

Forum Français pour la Sécurité Urbaine

38, rue Liancourt 75014 Paris

E-mail: contact@fetez-clairs.org

<http://www.fetez-clairs.org>

Coordination : Thierry Charlois

Portable : 06 07 44 42 84

Fêtez Clairs :

Bilan de l'exercice 2010



2010 en quelques chiffres :

3 nouveaux signataires

62 professionnels de la nuit formés

7 volontaires Fêtez Clairs formés

45 interventions en milieux festifs

48 170 documents de réduction des risques diffusés

TABLE DES MATIÈRES

1. AGIR SUR LES ESPACES FESTIFS	5
1.1. Promouvoir et appliquer la charte Fêtez Clairs	5
1.2. Former le personnel des discothèques et organisations de soirées	6
1.3. Soutenir les organisateurs de soirées étudiantes	7
1.4. Soutenir les bars à caractère festif – les Etats Généraux de la Nuit	8
1.5. Le plan d'action sur les risques auditifs	8
2. RESPONSABILISER LE PUBLIC DES ESPACES FESTIFS	10
2.1. Rencontrer le public	10
2.2. Informer le public – donner accès au matériel de réduction des risques	14
2.3. La formation des intervenants	16
2.4. Le projet d'éducation par les pairs	16
3. LE PÔLE RECHERCHE / EVALUATION	18
3.1. Les incidents et accidents survenant dans les établissements de nuit	18
3.2. Les pratiques, attitudes et perceptions des usagers des établissements de nuit	19
4. ECHANGER LES PRATIQUES AVEC LES AUTRES VILLES	21
4.1. Groupe de travail milieu festif d'Ile de France	21
4.2. Les relations bilatérales	21
4.3. Le projet Démocratie, Villes et Drogues (DC&D)	21
4.4. Le réseau européen des chartes et labels de prévention en milieux festifs (Party+)	22
5. COORDONNER ET PROMOUVOIR LE PARTENARIAT	23
5.1. Le partenariat	23
5.2. Communication interne	23
5.3. Promouvoir le projet	23
5.4. Budget Fêtez Clairs 2010	24

INTRODUCTION

Ce document a pour objectif de faire le bilan de l'exercice 2010. Il a été discuté lors de la réunion des partenaires du projet Fêtez Clairs et des signataires de la charte du 22/03/2011 et a intégré les remarques faites et validées au cours de la réunion.

La consommation des drogues en milieu festif est une réalité à laquelle sont confrontées de nombreuses discothèques parisiennes mais également des salles de concerts, des bars... Cet usage "récréatif" de produits tels que l'ecstasy, la cocaïne ou le GHB, pose différents problèmes :

- Régulièrement des accidents surviennent lors des soirées : comas dus au mélange GHB + alcool par exemple.
- Certains consommateurs vulnérables "dérangent" d'une consommation occasionnelle vers une consommation abusive.
- Les trafics associés à la consommation mettent en danger les établissements : risque de fermeture administrative.

Afin de répondre de façon intégrée aux problèmes liés à la consommation de drogues, que celles-ci soient légales ou illicites, dans les milieux festifs à Paris, la Mission de prévention des Toxicomanies, DASES, Ville de Paris et la Préfecture de Paris, Chef de projet Toxicomanie, co-pilotent depuis le 25 novembre 2003 et subventionnent depuis l'exercice 2005 un groupe de travail interdisciplinaire rassemblant des institutions du secteur sanitaire et de la sécurité publique, des associations culturelles, de prévention et de réduction des risques, des syndicats d'établissements de nuit ainsi que des médias.

De fin 2004 à fin 2006, dans le cadre du *Plan Gouvernemental contre les Drogues Illicites, l'Alcool et le Tabac 2004-2008*, les partenaires ont décidé de mener un **projet expérimental** auprès des discothèques parisiennes incluant la formation du personnel de ces établissements et l'information du public cible sur les risques liés à l'usage des drogues. Lancé en 2007, le projet **Fêtez Clairs** a pour objectif de développer et pérenniser les actions expérimentées. Le partenariat Fêtez Clairs est encadré par un **protocole partenarial** tacite définissant les objectifs du projet ainsi que ses principes d'action. Le projet Fêtez Clairs est encadré par des plans d'action triennaux : 2007-2009 puis 2010-2012. **L'exercice 2010 est donc la 1^{ère} année du deuxième plan d'action.**

Le projet Fêtez Clairs a pour objectif général d'intégrer la **promotion de la santé** et la **gestion des conduites à risques** dans les pratiques festives à Paris.

Les objectifs spécifiques des partenaires adhérant au protocole sont les suivants :

- Agir sur les espaces festifs en aidant les acteurs (chefs d'établissements, organisateurs de soirées, personnels) à faire face aux problèmes sanitaires et de sécurité publique induits par les conduites à risques de leurs publics. Cet objectif est réalisé grâce à la charte Fêtez Clairs signée par le Maire de Paris et le Préfet de Paris. **Actuellement 19 établissements et organisations de soirées sont signataires de la charte.**
- Responsabiliser le public des espaces festifs et renforcer ses capacités à réduire les risques liés aux pratiques festives.

Ces principes d'action partagés sont les suivants :

- La prévention, la réduction des risques et la sécurité publique sont complémentaires et non opposées ;
- La consommation des drogues doit être traitée dans un cadre plus global de promotion de la santé et de gestion des conduites à risques incluant la consommation d'alcool et de

tabac, la sécurité routière, les infections sexuellement transmissibles, les risques auditifs...

Le co-pilotage du partenariat est assuré par la Ville de Paris et la Préfecture de Paris.

Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU), par la personne de Thierry Charlois, a la charge de la coordination du projet. Le Kiosque Info Sida Toxicomanie, par la personne de Sylvain Brothier, coordonne quant à lui les actions de terrain (organisation des stands et diffusion des outils de prévention). Le nom et le logo Fêtez Clairs ont été déposés à l'INPI par le FFSU.

Les décisions se prennent sur la base du consensus exprimé par l'ensemble des partenaires et, le cas échéant, sont arbitrées par les co-pilotes.

Les établissements ou organisateurs de soirées signataires de la chartre Fêtez Clairs sont engagés dans un processus de coopération en trois étapes d'actions, lesquelles seront menées par les partenaires :

- 1 Formation du personnel de l'établissement ;
- 2 Observation des pratiques du public et du personnel par les associations ;
- 3 Intervention des associations et diffusion des documents auprès du public.

Les partenaires du projet :

Institutions pilotes :

Préfecture de Paris, Direction départementale de la cohésion sociale, Chef de projet Toxicomanie
Mairie de Paris, DASES, Mission de prévention des toxicomanies
Brigade des Stupéfiants de Paris

Syndicats et associations de professionnels :

Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques Salles et Lieux de Spectacle
Syndicat National des Entreprises Gaies
Technopol

Associations de prévention et de réduction des risques :

Aremedia, Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie-75, Avenir Santé, CRIPS-Cirdd IDF, Emergence-Espace Tolbiac, Espace Charonne (projet TREND), Gang du Lapin Vert (Sida Paroles), Kiosque Info Sida Toxicomanies, Médecins du Monde, Réseaux en Ile de France, Solidarité Sida, Techno Plus, Voiture&Co

Autres partenaires :

Bruitparif, FG Dj Radio, Forum Français pour la Sécurité Urbaine, Planet Rollers, Playsafe, Protection Civile, Radio Music Nord, Radio G One

Les premiers signataires de la charte :

Le Bataclan, le Batofar, le Cabaret Sauvage, le Club 18, le CUD Bar, le Dépôt, le Gibus Club, le Glaz'Art, la Java, le Nouveau Casino, le Red Light, le Rex Club, la White Room, l'Eagle Bar, le Raidd Bar, Rosa Bonheur et les organisations de soirées Dark' events (n'existe apparemment plus), Spirit of Star et We Become.

1. AGIR SUR LES ESPACES FESTIFS

1.1. Promouvoir et appliquer la charte Fêtez Clairs

1.1.1. La charte Fêtez Clairs

Inspirée d'expériences européennes similaires, la charte Fêtez Clairs a été réalisée en 2007 de façon participative en intégrant à la réflexion l'ensemble des partenaires, les établissements ayant participé à la phase expérimentale ainsi que des organisateurs de soirées membres de Technopol. Elle a été signée par le Maire de Paris et le Préfet de Paris.

Lancée sur FG Dj Radio le 18 novembre 2007 par M. Alain Lhostis, alors Adjoint au Maire de Paris en charge de la Santé, la charte *Fêtez Clairs* engage les signataires et les partenaires du projet à :

- **Créer en environnement respectueux pour la santé** : accessibilité à l'eau froide, aux denrées alimentaires, ventilation, volume sonore, etc.
- **Prévenir les conduites à risques et réduire les dommages** : formation du personnel, diffusion du matériel de prévention, interventions inter-associatives dans les soirées
- **Gérer les comportements illicites** : dialogue établissement / police

1.1.2. Promouvoir la charte auprès des établissements et des organisateurs de soirées

Années	Nb de nouveaux signataires souhaité	Nb de nouveaux signataires réalisé
2007		4
2008	8	7
2009	8	6
2010	6	3

La promotion de la charte auprès des établissements se fait via les syndicats, la Préfecture de Police ainsi que par le bouche à oreille.

Depuis 2009 nous avons ralenti l'intégration de nouveaux signataires car nous ne sommes pas en capacité actuellement d'assurer une régularité des interventions inter-associatives au sein des soirées de l'ensemble des signataires.

En revanche, rythme soutenu des actions / stands auprès des publics dans les établissements signataires

Les établissements intégrés en 2010 sont l'**Eagle Bar**, le **Raid Bar** et **Rosa Bonheur**.

1.1.3. Promouvoir la charte auprès du public

La promotion de la charte auprès du public se fait par l'intermédiaire :

- des médias partenaires (Radio FG et Radio Music Nord)
- du site Internet Fêtez Clairs

- des sites Internet de la Ville de Paris et de la Préfecture de Paris
- du site Internet et des dépliants du projet Paris Nightlife (Ville de Paris / CSCAD)
- des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Myspace)

1.1.4. Action spécifique avec le Rex Club

La nuit du 8 mai 2010, un jeune homme de 21 ans est décédé au Rex d'un malaise cardiaque lié à une consommation abusive de drogues. Suite à cet accident, les dirigeants du Rex Club ont sollicité Fêtez Clairs pour mettre en place une opération de responsabilisation de leur clientèle. Nous avons élaboré un poster rappelant les faits et appelant le public à la vigilance. Ce poster a été cosigné par le Rex Club, Fêtez Clairs, la Ville de Paris et la Préfecture de Paris. Le premier soir d'affichage du poster, Fêtez Clairs a organisé un stand au Rex Club ainsi qu'un débriefing de l'accident avec l'équipe du Rex pour accompagner l'action.

Par ailleurs, le Rex Club a mis en place un suivi psychologique de son équipe par la médecine du travail, a inscrit ses salariés à une formation secourisme en équipe et a acheté un défibrillateur.

1.2. Former le personnel des discothèques et organisations de soirées

1.2.1. La formation initiale

La formation est la première étape du processus de coopération mis en place avec les discothèques et organisations de soirées participantes :

1. Formation du personnel de l'établissement ;
2. Observation des pratiques du public par les associations ;
3. Intervention des associations auprès du public.

Destinée aux personnels des discothèques et organisations de soirées, cette formation interactive s'appuie sur les expériences et les besoins exprimés par les participants. Elle est ouverte à l'ensemble du personnel afin de créer une véritable dynamique d'équipe.

Une 1ère session de 2 à 3 heures aborde :

- Le cadre légal;
- La politique et le concept de réduction des risques;
- Les pratiques à risques du public observées par l'équipe;
- Les pratiques professionnelles mises en œuvre.

Les intervenants sont des formateurs des associations de prévention partenaires et du service de prévention de la Brigade des Stupéfiants de Paris.

Trois formations ont été dispensées en 2010 à destination des équipes des nouveaux signataires. Il est à signaler que 11 membres du personnel du CUD Bar ont participé à la formation destinée au Raidd Bar afin de répondre au turn over du CUD Bar. En tout 52 professionnels ont participé à ces formations.

Nous avons mis en place un questionnaire d'évaluation qui a été testé pour la première fois lors de la dernière formation réalisée. Les principaux résultats sont les suivants :

- Les différentes sessions de la formation sont jugées "intéressantes" (3 sur échelle de 1 à 4).
- 72 % des répondants disent avoir déjà été confronté à un problème lié aux drogues dans leur vie professionnelle
- 95 % des répondants trouvent important que leur établissement s'engage dans le projet Fêtez Clairs pour réduire les risques de leurs clients
- 70 % souhaitent une formation complémentaire sur les drogues
- 84 % déclarent avoir déjà une bonne connaissance sur les drogues (avant la formation)
- 50 % déclarent avoir appris des choses sur la loi
- 42 % déclarent avoir appris des choses sur les drogues

1.2.2. Les formations complémentaires

Une session de formation complémentaire intitulée "**Les consommations problématiques de produits psychoactifs en milieux festifs**" a été organisée le mardi 26 janvier 2010 en partenariat avec le **CRIPS-IDF**. Elle a été animée par Maud Joubert (CRIPS-IDF), Jean-Marc Priez (AFR) et Fabrice Perez (Techno Plus). Cette formation entrait dans le cadre de la formation continue. 10 professionnels ont participé à la formation dont 7 du Dépôt / Sun City, 1 du Centre Barbara, 1 du Batofar et 1 de la Boîte à Frisson. Donc une nette majorité (8) provenant de la scène gay, ce qui a entraîné des échanges importants concernant la consommation de GHB. Pas mal de demande de "solutions magiques" sur le diagnostic et la prise en charge ainsi que des demandes concernant les risques juridiques et la responsabilité individuelle. Le résultat de l'évaluation est très positif. Une nouvelle session de formation est programmée en 2011 (24 mai).

Un partenariat est en construction avec la **Protection Civile** pour la mise en place d'une formation **secourisme** (PS1) entrant dans le cadre de la formation continue. Une session va être organisée en 2011.

1.3. Soutenir les organisateurs de soirées étudiantes

Un groupe de travail a été formé afin de mieux soutenir les organisateurs de soirées étudiantes. Ce groupe réunit le Kiosque, Avenir Santé, Voiture&Co, Emergence Espace Tolbiac et La Mutuelle des Etudiants. L'idée du groupe est d'utiliser le dispositif Fêtez Clairs pour mutualiser les actions existantes de chacun.

Les principales propositions du groupe sont :

- Créer un document commun qui présente les associations, leurs objectifs et leurs actions afin de communiquer sur cette base auprès des BDE et associations étudiantes pas encore touchées.
- Partager nos outils. Promouvoir les guides d'organisation de soirées responsables.
- Evaluer le nombre d'organisations touchées par rapport à l'ensemble de la scène.
- Travailler à la sensibilisation des établissements, par exemple auprès de la conférence des grandes écoles qui financent les soirées des BDE.

- Former chaque année l'ensemble des référents prévention des BDE et associations étudiantes via Animafac et la Fédération Française des BDE.
- Proposer la charte Fêtez Clairs aux établissements souhaitant s'engager sur le long terme.
- Mutualiser le recrutement des bénévoles et volontaires parmi les étudiants.

1.4. Soutenir les bars à caractère festif – les Etats Généraux de la Nuit

Fêtez Clairs a participé aux Etats Généraux de la Nuit à Paris qui se sont tenus les 12 et 13 novembre 2010. Nous avons en particulier organisé l'atelier sur les conduites à risques duquel sont sorties plusieurs priorités :

- **Mettre en place un espace d'accueil mobile éphémère** (chill out urbain) afin de rencontrer les jeunes Parisiens dans les quartiers festifs (prévention, réduction des risques, assistance). Un projet de recherche-action est actuellement porté par le Kiosque et Techno Plus pour étudier et expérimenter le dispositif.
- **Adapter le projet Fêtez Clairs aux bars** : Suite à une demande exprimée par des bars adhérents du SNEG et de Nuit Vive, demande reprise lors des Etats Généraux de la Nuit à Paris, Fêtez Clairs est actuellement en discussion avec le Collectif Culture Bar-Bars et Nuit Vive pour mettre en place des actions adaptées aux bars culturels et festifs. Il a été décidé de créer une synergie avec les quartiers qui vont être approchés par l'unité mobile éphémère et les bars du collectif Bar Bars et de Nuit Vive. Les quartiers identifiés sont : Oberkampf, Bastille, les quais de la Bibliothèque nationale et les Grands Boulevards. Une formation commune à destination des bars concernés sera organisée en septembre 2011.
- Par ailleurs, lors des Etats Généraux a été validé le principe d'une campagne de sensibilisation sur la notion de respect sous la forme d'un concours à destination des jeunes Parisiens. Projet actuellement en discussion avec Technopol.

1.5. Le plan d'action sur les risques auditifs

Initié par Cédric Missistrano, volontaire Fêtez Clairs, et porté par un groupe de travail constitué d'AGI-SON, du RIF, du Rex Club et de volontaires de Techno Plus, ce plan d'action consiste à :

1. Réduire les risques pour le personnel via :

Un diagnostic de situation

Une collection et évaluation des réponses apportées par les clubs

Des actions :

- Réaliser un document de réduction des risques à destination du personnel
- Recommandations pour les clubs (A intégrer dans l'annexe technique de la charte Fêtez Clairs)
- Inciter le personnel à se faire régulièrement dépister par la médecine du travail spécialisée. Rendre éventuellement ce dépistage obligatoire.

2. Réduire les risques pour le public via :

Un diagnostic de situation

Une évaluation des réponses apportées par Fêtez Clairs et les clubs

Des actions telles que :

- Diffuser numéro d'urgence ORL, numéro de France Acouphènes (ligne ouverte de 9h à 11h et de 14h à 20h)
- Animation : Affichage décibels sur stand Fêtez Clairs
- Dépistage

Actuellement le diagnostic de situation est en cours pour le personnel, par le biais de mesures audiométriques et de passation de questionnaires auprès des salariés des discothèques.

2. RESPONSABILISER LE PUBLIC DES ESPACES FESTIFS

2.1. Rencontrer le public

2.1.1. Les interventions dans les discothèques

Le Kiosque s'est vu confier depuis 2007 par les promoteurs du projet la partie opérationnelle du dispositif : coordination des actions de terrain menées dans le cadre de la Charte « Fêtez Clairs » et gestion des stocks des documents et outils Fêtez Clairs.

Ainsi en 2010, Le Kiosque a assuré la coordination de :

- 2 observations
- 45 actions dont 30 stands, 13 actions de terrain sur l'espace festif public, et 2 stands de promotion
- 3 débriefings trimestriels

Zoom - Actions menées dans les établissements et événements festifs, et stands de promotion

Etablissements festifs	Stands / Actions		Observations	Formations
	Réalisés	Annulés		
Batofar (le)	3	1		
Bataclan (le) + We Become	-	-		
BDE ESG	1			
BDE Léonard de Vinci	1			
Cabaret sauvage (le)	1	1		
Club 18 (le)	3			
Cud (le)	2			
Dépôt (le)	2			
Eagle	1		1	1
Gibus (le)	-			
Glazart (le)	1			
La Java (la)	3			
Nouveau Casino (le)	2			
Odysée de la fête (l')	2			
Raid bar (le)	1		-	1
Rex club (le)	2			
Red light (le) + Dark'events	0			
Rosa bonheur	1		1	1
Spirit of star	2			
White room	2			
Evénements festifs				
Apéro géant	1			
Marche des fiertés	1			
Paris Plages (concerts)	10			
Techno Parade	1			
Stand de promotion				
Soirée spéciale Cocaine	1			
Forum santé Paris 18ème	1			

Total	45	2	2	3
dont établissements festifs	30			
dont événements festifs	13			
dont stands promotion	2			

2.1.2. Les interventions dans les événements festifs particuliers

• Apéro géant (23 mai 2010)

Née des réseaux sociaux, l'idée « d'apéro géant » est de réunir le maximum de personnes dans le centre d'une ville, en plein air. Les apéros géants deviennent visibles et se généralisent dès la fin 2009. Ce n'est toutefois qu'au printemps 2010, suite à un accident mortel à Nantes, qu'ils s'imposent comme question de société. Un événement similaire était prévu le 23 mai 2010 à Paris, au Champs de Mars. Le Préfet de Police de Paris a pris la décision de l'interdire. De plus, toutes consommations d'alcool aux abords et sur le Champs Mars ont été prohibées.

Dans l'hypothèse de la tenue effective (même non autorisée) de cet événement, les autorités publiques (Ville de Paris, Préfecture de Paris,) ont décidé de mettre en place un dispositif alliant prévention, réduction des risques et prise en charge sanitaire. Ainsi Fêtez Clairs, en partenariat avec le Crips et la Ville de Paris, a mis en place un Chill out (espace de détente) sous format « tentes » offrant aux usagers plusieurs services gratuits : information, prévention, documentation, accès à de l'eau et à un espace détente. Notre présence a permis de rencontrer un public familial, ceci s'expliquant par le contrôle accru de l'accès au Champs de Mars par les forces de l'ordre (ex : les bouteilles d'alcool ont été saisies, ou vidées, etc).

L'événement parisien n'ayant finalement pu se tenir, et un débat national très émotionnel sur la question, l'effet « Apéros géants » est retombé très rapidement (annulations des événements à venir par les organisateurs eux-mêmes). Dans ce contexte, les Ministres de la Santé (Roselyne Bachelot-Narquin) et de la Jeunesse et des solidarités actives (Marc-Philippe Daubresse) ont mis en place le 26 mai 2010 trois groupes de travail composés d'associations de jeunes, d'associations de prévention, d'associations de secourisme, de représentants de l'Etat (ministères de l'intérieur, de l'outremer et des collectivités territoriales, de la santé et des sports et secrétariat d'Etat chargé de la prospective et du développement de l'économie numérique) afin de réfléchir sur les actions à mener et de proposer des recommandations. De par son expertise, Fêtez Clairs a été convié au groupe de travail consacré à l'accompagnement des « événements festifs organisés par les jeunes ». Celui-ci s'est réuni trois fois entre juin et juillet 2010. Un rapport dédié a été par la suite remis aux Ministres concernés, les invitant à mettre en œuvre des recommandations.

• La Marche des fiertés LGBT (23 mai 2010)

Le collectif Inter LGBT, association organisatrice de la Marche des Fiertés LGBT (Lesbiennes, Gais, Bis et Trans), a constaté depuis plusieurs années, une augmentation des alcoolisations le long du parcours, notamment chez les jeunes. Ils nous ont donc contactés en vue de les accompagner sur cette question. Ce fut une première expérience d'intervention pour Fêtez Clairs sur cet événement, qui réunit entre 500 000 et 700 000 personnes. Compte tenu que les problématiques ne sont pas les mêmes qu'à la Techno Parade, nous avons opté pour un dispositif allégé. Ainsi, nous sommes allés au devant du public en amont en de la parade, avec le soutien de notre partenaire Planet Rollers. Cette stratégie a permis de diffuser plus de 3 000 documents et outils de prévention Fêtez Clairs, notamment « La cuite c'est pas automatique ». Nous avons constaté peu de consommations problématiques d'alcool et de

produits. Si l'année prochaine les organisateurs réitérent un partenariat avec nous, il serait opportun de réfléchir à une action concertée avec d'autres partenaires prévention santé (Brutparif, la LMDE, etc).

• **La Techno Parade (25 septembre 2010)**

Ayant constaté à la Techno Parade 2007 et 2008 que de nombreux jeunes pratiquaient une consommation excessive d'alcool, Fêtez Clairs a décidé de mener une action sur ce phénomène, en lien avec Technopol, association organisatrice de l'événement. Nous avons édité un flyer de prévention et de réduction des risques sur la consommation excessive d'alcool "La cuite c'est pas automatique" devenu en 2010 « Le coma éthylique, c'est pas automatique ». Depuis 2008, ce document est diffusé en masse (entre 10 000 et 15 000 exemplaires) pendant l'événement, grâce au soutien des bénévoles de l'association Planet Rollers. D'autre part, ayant constaté un nombre important de malaises et d'évacuations sanitaires, nous avons créé un partenariat inédit avec la Protection Civile de Paris.

➤ *Un dispositif alliant prévention, réduction des risques et prise en charge sanitaire*

Afin d'assurer au mieux la présence des intervenants Fêtez Clairs sur la parade et que leurs missions soient clairement définies, nous avons travaillé avec Technopol. Un comité de pilotage « promotion à la santé » a été créé, intégrant les différents acteurs assurant les aspects de prévention, de réduction des risques et de soins (Fêtez Clairs, Bruitparif, France Acouphène, Protection civile de Paris, Technopol). Ce comité a élaboré une stratégie aboutie et concertée sur les problématiques de santé observées lors de la parade : consommation excessive d'alcool, risques auditifs, prise en charge des victimes et soutien de leurs proches.

En amont de l'événement, des messages de prévention ont été diffusés par les médias, ouverture par France acouphène d'une ligne téléphonique dédiée aux risques auditifs ; pendant la parade diffusion de paires de bouchons d'oreilles, du flyer « Le coma éthylique, c'est pas automatique » (Fêtez Clairs) accompagnée dans certaines situations d'autres documents et outils de réduction des risques (éthylotests, préservatifs, etc) ; accès à de l'eau via une citerne roulante (Eau de Paris) repérage par les professionnels des associations membres de Fêtez Clairs des personnes vulnérables (alcoolisation massive, coma éthylique) et lien avec les équipes de la Protection civile de Paris pour évacuation vers le Poste Médical Avancé (PMA) localisé Place de la Bastille ; dans l'enceinte du PMA, mise en place d'un Chill out (espace de détente) animé par les équipes de Fêtez Clairs (accueil, soutien, réassurance des proches des victimes et des victimes elles-mêmes après avoir été vues par les équipes médicales de la protection civile ; après la parade, diffusion dans les soirées officielles des documents Fêtez Clairs et prolongement de la ligne téléphonique dédiée aux risques auditifs gérée par France acouphène.

Cette stratégie de gestion globale des problématiques de santé a nécessité une logistique conséquente pour les différents acteurs membres du comité de pilotage :

- Protection Civile de Paris : 100 secouristes, un poste médical avancé, 14 véhicules de premiers secours, 1 bateau ;
- Fêtez Clairs : 50 bénévoles et professionnels répartis dans la parade, les rues adjacentes et le Chill out ; diffusion de plus de 17 000 documents et outils de réduction des risques ;
- Bruitparif / Agi Son / Technopol / France acouphène : 4 panneaux indicateurs fixes de niveau sonore ; diffusion de 80 000 paires de bouchons d'oreilles ; ouverture d'une

ligne téléphonique d'information et d'orientation sur les risques d'acouphène, une centaine de bénévoles.

Concernant Fêtez Clairs, nous avons opté cette année pour la création de protocoles dédiés : commandement pyramidale (chefs de projets > chefs d'équipes > membres d'équipes) avec liaison par talkies walkies et portables, ordres de missions pour les différents intervenants, consignes de sécurité (agression, violence, accidents, blessures) et de prises en charge des victimes et de leurs proches, briefings et débriefings (des supervisions ont même été mises en place par certaines structures membres de Fêtez Clairs pour leurs intervenants ; ce fut le cas du Kiosque), création d'une fiche d'incident à remplir à chaque intervention. L'ensemble de ce travail technique permet aujourd'hui au projet Fêtez Clairs d'avoir une ingénierie dédiée à des événements festifs rassemblant des milliers de personnes.

- **Paris Plages (juillet – août 2010)**

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris met en place un dispositif de prévention Santé « **Paris Plages, Paris Santé** », réparti sur les 3 sites de l'opération. Ce dispositif est composé d'institutions et d'associations de prévention santé (Vénérologues, dermatologues, cancers, sexualité, sida, IST, drogues, etc).

Depuis 2009 - à la demande de la Ville de Paris - Fêtez Clairs mène des actions dédiées lors des concerts du festival FNAC Indépendances. Cette année, nous avons été ainsi présents lors de 8 concerts (place de l'Hôtel de Ville) et de 2 autres mettant en avant de jeunes artistes au bassin de la Villette (quai de seine). Nous avons eu à notre disposition un cabanon sur chaque site (partagé avec la filiale de la ville Eau de Paris pour le parvis de l'Hôtel de Ville). La visibilité de Fêtez Clairs s'est faite via des banderoles et des t-shirts spécifiques.

- ***Edition 2010 : prévention des risques auditifs***

Lors de l'édition précédente, nous avons constaté qu'il était nécessaire d'accentuer des messages de prévention sur les risques auditifs. En accord avec les organisateurs du festival FNAC Indépendances, nous avons dès lors proposé de mettre l'accent sur cette problématique par la diffusion de plus de 19 000 paires de bouchons d'oreilles et de flyers dédiés. De fait, les intervenants de Fêtez Clairs et également des associations membres de « Paris Plages, Paris Santé » sont allés au devant du public afin de sensibiliser, conseiller sur les risques auditifs. Nous avons complété cette stratégie par la mise à disposition de paires de bouchons d'oreilles auprès des organisateurs du festival pour diffusion dans les loges des artistes et des agents de sécurité. La Ville de Paris a également fait appel à des humoristes intervenant entre chaque concert afin de faire passer un message de prévention. D'autre part, les intervenants ont sensibilisé le public sur les risques liés à l'alcool, aux drogues et la sexualité. Ainsi 4 000 kits « Préservatifs masculins + gels », 200 préservatifs féminins (stocks Mairie de Paris) et 388 éthylotests diffusés (stocks Fêtez Clairs).

- ***Mise en avant dans ce cadre de prévention de pratiques et d'animations artistiques***

Notre action menée lors des 2 concerts au bassin de la Villette (quai de seine) a été réalisée conjointement avec les associations membres du dispositif « Paris Plages, Paris Santé » dont Techno Plus a assuré la coordination. De jeunes amateurs de pratiques artistiques du quartier (Paris 19^{ème}) ont eu ainsi l'opportunité de se produire dans l'espace guinguette. Ces moments ont permis d'une part de valoriser leur travail (musique, performance artistique, danse, etc) et d'autre part de toucher au niveau prévention un public fréquentant l'espace festif parisien hors des établissements de nuit.

2.2. Informer le public – donner accès au matériel de réduction des risques

Le Kiosque assure la diffusion globale des documents, des matériels de prévention, et de la promotion de Fêtez Clairs. Pour l'année 2010, nous avons diffusé (en partenariat avec les autres associations) 87 483 outils de prévention et de promotion dans les établissements signataires ou lors d'événements dédiés tels que la Techno Parade (20% du total diffusé) ou Paris Plages (28%).

Diffusion globale

Diffusion totale	2008	2009	2010	Ratio *	% **
Documents de prévention	32 278	59 642	48 170	0,81	54
Outils de prévention	6 750	21 917	37 707	1,72	42
Promotion	2 927	7 024	3 211	0,46	4
Total	47 955	88 583	89 088	1,01	100
Cumulé	225 626				

* indice multiplicateur entre 2009 et 2010

** pourcentage calculé en fonction du nombre total de documents et outils diffusés en 2010

Commentaires

En 2010, la diffusion globale des documents et outils a stagné ; compte tenu d'une diffusion plus relative des documents. Cette situation s'explique par la présence de stocks importants dans certains établissements festifs partenaires, ne nécessitant pas un réassort régulier. A noter une forte progression de la diffusion des outils de prévention, notamment grâce une opération dédiée sur les risques auditifs lors des concerts organisés dans le cadre de Paris Plages.

Zoom - Diffusion des documents de prévention

Documents de prévention	2008	2009	2010	Ratio *
Alcool, drogues	38 278	59 642	44 524	0,75
Et toi, les drogues tu en sais quoi ?	6 676	9 982	6 372	0,64
Et toi, les drogues tu en es où ?	6 159	9 505	6 251	0,66
Additionner les drogues	7 664	8 660	6 723	0,78
La cuite c'est pas automatique	17 779	25 863	9 522	0,87
Le coma éthylique, c'est pas automatique	-	-	13 011	
GHB, c'est risqué	-	5 186	2 600	0,50
Affiche GHB	-	446	45	0,1
Risques auditifs	0	0	3 646	-
Hein ? (Agi Son)	-	-	923	-
Affiche Hein ? (Agi Son)	-	-	26	-
A force d'écouter la musique (Inpes)	-	-	2 657	-
Total	38 278	59 642	48 170	0,81

* indice multiplicateur entre 2009 et 2010

Zoom – Diffusion des matériels de prévention

Outils de prévention	2008	2009	2010	Ratio *
Préservatifs	3 375	4 136	7 698	1,86
masculins (pack FC)	3 375	4 136	4749	1,15
masculins (pack MDP)	-	-	1 000	-
masculins (solo)	-	-	350	-
féminins (MDP)	-	-	446	-

aromatisés (Le Kiosque)	-	-	1 153	-
Gels lubrifiants	3 375	4 136	5 810	1,40
pack FC	3 375	4 136	4 749	1,15
pack MDP	-	-	1 000	-
solo	-	-	61	-
Ethylotests	-	2 580	1 885	0,73
Paires de bouchons d'oreilles	-	11 070	22 314	2,02
Total	6 750	21 917	37 707	3,16

* indice multiplicateur entre 2009 et 2010

Zoom – Diffusion de la promotion de Fêtez Clairs

Promotion	2008	2009	2010	Ratio *
Documents, supports	2 927	5 189	2 317	0,45
Présentation Fêtez Clairs	2 777	4 661	2 061	0,44
Charte Fêtez Clairs	150	308	205	0,67
Affiche Signataires	-	220	51	0,23
Outils	-	1 835	894	0,49
Autocollant Fêtez Clairs	-	1 671	537	0,32
Sac La Cuite c'est pas automatique	-	164	357	2,18
Total	2 927	7 024	3 211	0,46

* indice multiplicateur entre 2009 et 2010

Répartition de la diffusion globale par type de demandes

Répartition / diffusion	2008	2009	2010	Ratio *
Etablissements festifs	13 025	34 290	23 886	1,05
Etablissements signataires	7 875	20 527	18 152	0,88
Techno parade (diffusion soirées)	5 150	11 601	-	-
Soutien organisateurs de soirées	-	2 162	5 734	2,65
Evénements festifs	20 505	32 855	47 371	1,44
Techno Parade (diffusion parade)	20 505	21 521	17 069	0,79
Paris Plages	-	10 783	24 060	2,24
Music expo	-	551	-	-
Apéro géant	-	-	1 395	-
Solidays	-	-	1 500	-
Marche des fiertés	-	-	3 347	-
Partenaires (associations, etc)	10 200	16 231	13 158	0,81
Associations membres	8 100	13 916	11 593	0,83
Délégation diffusion Réseau SNEG	2 100	2 315	1 565	0,68
Promotion	900	4 900	3 633	0,74
Conférences, débats	300	4 235	3 484	0,82
Partenaires européens	600	270	-	-
Demandes courriers	-	395	149	2,65
Divers	3 325	307	1 000	3,26
Total	47 955	88 583	89 048	1,01

Commentaires

En 2010, la diffusion dans les établissements signataires de la charte Fêtez Clairs a stagné, et représente 21% (versus 22,24% en 2008) de la diffusion totale. Comme nous l'évoquions précédemment, cette situation s'explique par la présence de stocks importants dans certains établissements festifs partenaires, ne nécessitant pas un réassort régulier. De plus, 54% des outils ont été diffusés lors d'événements festifs majeurs à Paris (Techno Parade, Paris Plages), et 15% par le biais des partenaires (versus 20,7% en 2009) associatifs et institutionnels du projet. L'année

2010 a surtout été marquée par une diffusion accrue des outils de prévention, tels que les bouchons d'oreilles (multiplication par 2) et les préservatifs (diversification de la gamme proposée). Pour finir, dans la continuité du précédent exercice, des organisateurs de soirées non signataires nous ont sollicités afin d'obtenir les documents de prévention (5 734 ex en 2010 versus 2 162 ex en 2009).

Durant l'exercice 2010 nous avons réactualisé nos brochures Fêtez Clairs (partenariat, loi, etc.) et la ville de Paris a pris en charge la réédition des brochures pour un montant de 10 640 €.

2.3. La formation des intervenants

L'objectif de cette formation est de construire une culture commune d'intervention partagée par les intervenants des différentes associations. Le formateur est Jean-Marc Priez de l'AFR/Techno Plus. Les sujets abordés sont les concepts et méthodes d'intervention, l'éthique, l'écoute et les attitudes.

Depuis 2010 cette formation accueille également les volontaires Fêtez Clairs (projet d'éducation par les pairs).

Les questionnaires de satisfaction passés auprès des participants montrent que la formation répond bien à leurs besoins.

Années	2007	2008	2009	2010
Nb de formations	1	1	1	2
Nb de participants	19	8	12	19 dont 7 volontaires

2.4. Le projet d'éducation par les pairs

En 2009, afin de répondre au manque de ressource humaine et démultiplier notre action au sein des clubs et organisations signataires, nous avons décidé d'expérimenter un projet de santé communautaire et d'éducation par les pairs.

Objectif recherché : Faire émerger, au sein des établissements/organisations signataires, des clubbers intéressés pour participer au projet en tant que "volontaires Fêtez Clairs", référents pour leur club/organisation. Ces référents serviraient de lien entre le projet et les établissements/organisations signataires et leur apporteraient un soutien logistique. Rôle des volontaires Fêtez Clairs : observation des pratiques, suivi de la diffusion des outils de prévention, participation aux stands, dans une perspective d'éducation par les pairs et de responsabilisation de clients.

Méthodologie de la phase expérimentale :

1. Un groupe de travail a été créé et a élaboré le cadre du projet : méthode de recrutement, formation, animation, accueil juridique. Il a été convenu que l'association Techno Plus accueillerait les volontaires sur le plan juridique en leur permettant d'adhérer à l'association sous le statut de membre utilisateur, donc sans droit de vote au sein de cette association - voix consultative aux AG. Il a été décidé de créer deux groupes de volontaires, un pour la scène électronique et un pour la scène gay.

2. Recrutement et sélection des candidats au volontariat par l'intermédiaire des réseaux sociaux, de flyers diffusés sur les stands, etc.
3. La formation initiale : En commun avec une formation d'intervenants.
4. L'animation des volontaires – le contrat des volontaires
5. L'évaluation de la phase expérimentale

Actuellement 7 volontaires Fêtez Clairs ont été formés et 3 sont attendus de formation.

Les volontaires nous apportent une ressource très importante pour les interventions mais également développent des actions spécifiques telles que le plan d'action pour la réduction des risques auditifs ou le développement du pôle recherche / évaluation.

Les volontaires se réunissent environ une fois tous les deux mois et participent aux débriefings trimestriels des interventions. Des sessions de formation sur les drogues et la sexualité ont été mises en place respectivement par Techno Plus et le Kiosque pour répondre aux besoins des volontaires.

3. LE PÔLE RECHERCHE / EVALUATION

Lors de la réunion générale du 17 février 2010, il a été décidé d'intégrer dans le plan d'action 2010-2012 un pôle regroupant les activités de recherche et d'évaluation. Les objectifs de ce pôle sont les suivants :

- Observer les pratiques à risques dans les établissements signataires ;
- Observer les pratiques professionnelles ;
- Evaluer comment nos actions sont perçues sur le terrain.

Il a été convenu que le pôle serait composé :

- des co-pilotes du projet Fêtez Clairs représentés par Thierry Charlois, coordinateur du projet ;
- de l'association Aremedia représenté par Abdou Ndiaye, coordinateur, responsable de l'association;
- de la mission d'appui méthodologique du CRIPS-IDF représentée par sa responsable Khady Florent avec le soutien de France Lert, chercheuse à l'INSERM ;
- du projet TREND Paris porté par l'association Espace Charonne et représenté par Grégory Pfau, coordinateur projet Trend paris et Vincent Benso, coordinateur pour le milieu festif Trend Paris
- de Johan Frelier, volontaire Fêtez Clairs

Suite à la réunion du pôle du 26 mai 2010, un protocole a été validé. Il est basé sur deux axes opérationnels qui pourront répondre aux différents objectifs :

1. Un recueil de données concernant les incidents et accidents survenant dans les établissements ;
2. Une observation des pratiques

3.1. Les incidents et accidents survenant dans les établissements de nuit

Cet axe opérationnel complète le travail d'observation déjà réalisé dans le cadre de la formation des établissements et organisations de soirées signataires, des entretiens effectués annuellement entre le coordinateur et les signataires ainsi que des observations réalisées lors des interventions de terrain (stands).

Objectif de l'action : Gérer au mieux les incidents, les effets, réduire les risques d'incidents, échanger les pratiques.

L'action consiste à recueillir les données concernant les incidents et accidents survenant lors des soirées. Cela peut s'effectuer tous les 6 mois ou tous les ans auprès de chaque signataire :

- Remplissage d'une fiche descriptive simple sur tous les appels au SAMU.
- Remplissage d'une fiche descriptive sur les derniers incidents survenus (deux ou trois derniers) amenant une intervention du staff.

A relever : situation en lien avec la consommation de produits et alerte, personnes impliquées, intervention de l'équipe, autoanalyse : risques évités, intervention à temps ou trop tard, aurait-elle pu être évitée ? Évoque-t-elle un besoin de RDR non couvert ?

3.2. Les pratiques, attitudes et perceptions des usagers des établissements de nuit

Cet axe opérationnel doit permettre :

- De renforcer et rationaliser les observations réalisées lors des stands, des formations et des entretiens avec les signataires ;
- De mettre en œuvre des recherches spécifiques sur des sujets d'intérêt particulier (pratiques de consommation, connaissance des risques, gestion du risque) comme par exemple la consommation de cocaïne ;
- D'évaluer la perception du programme par les usagers ;
- De remplir certains indicateurs tels que nombre de contacts par stand.

Le groupe d'observateurs :

Les observations et recueils de données sont effectués par un **groupe d'observateurs** volontaires parmi les intervenants des associations partenaires et les volontaires Fêtez Clairs. 9 observateurs ont été formés par le pôle (plus particulièrement par TREND).

L'axe opérationnel s'appuie sur deux actions :

- L'approfondissement des débriefings des stands
- La mise en œuvre d'enquêtes spécifiques

3.2.1. L'approfondissement des débriefings des stands

Après chaque stand, le responsable d'intervention remplit un formulaire de débriefing de l'action incluant les observations des pratiques observées. Mais ce travail est très succinct et nécessite un approfondissement. Les coordinateurs TREND vont renforcer ce travail en participant :

- Aux débriefings par échanges de mails à décrire plus précisément. Par exemple, on pourrait dire qu'au moins un responsable de l'observation de terrain de TREND accuse au minimum bonne réception du mail de débriefing contenant la note d'observation et éventuellement demande des précisions sur tel ou tel aspect. Les observateurs formés présents à l'intervention devront participer à cet échange (pas uniquement le responsable d'intervention).
- Aux débriefings trimestriels des interventions Fêtez Clairs (réunion des intervenants). Les responsables TREND de l'observation prendraient part à ces réunions.

Le pôle va également améliorer le formulaire de débriefing. Par ailleurs il faudrait veiller à ce qu'un observateur Fêtez Clairs formé participe à chaque stand.

3.2.2. Les enquêtes spécifiques

Cette action consiste à mener des enquêtes ponctuelles sur des sujets spécifiques.

Il s'agit d'un questionnaire très court comportant quelques questions simples. Le questionnaire est administré par les observateurs grâce à une application sur téléphone portable qui permet un traitement automatique des résultats. Aremedia a la charge de développer l'application et le Kiosque a acheté les téléphones portables nécessaires aux actions.

L'enquête se fait sur la base d'un échantillonnage par type de lieu/soirée, jours, heures (time site).

Nous utilisons le principe de questions fixes et de blocs de questions tournantes pour limiter chaque entretien à 10-12 questions maximum : 5 mn maxi de questionnements. Les blocs sont à choisir pour permettre des croisements de variables pertinents.

Les questions élaborées pour la première phase concernent :

1. L'identification (obligatoire : 6 questions)

2. Consommation de produits et sexualité

Module Cocaïne (9 questions)

ou

Module Kétamine (5 questions)

+

Module Ecstasy (5 questions)

ou

Module Ivresse (4 questions)

ou

Nouvelles drogues : méphédron (5 questions)

ou

Module sexuel (3 questions)

3. Notoriété de Fêtez clairs (Obligatoire : 8 questions)

Un premier passage de questionnaires a été réalisé mais a mis à jour des problèmes techniques. Aremedia travaille actuellement à résoudre ces problèmes.

4. ECHANGER LES PRATIQUES AVEC LES AUTRES VILLES

4.1. Groupe de travail milieu festif d'Ile de France

Suite à la Commission régionale addictions (CRA) d'Ile-de-France du 03 juillet 2009 et dans la perspective de l'élaboration du schéma régional d'addictologie (SRA) a été mis en place un groupe de travail « milieu festif ».

Ce groupe de travail, piloté par ARS-IDF et rassemblant l'ensemble des associations intervenant en milieux festifs, a notamment pour objectifs de :

- préciser les éléments d'état des lieux et de problématique ;
- identifier les besoins et déterminer les priorités ;
- formuler des propositions d'orientations et des objectifs pour le schéma régional d'addictologie (SRA) ;
- d'établir un référentiel de bonnes pratiques ;
- d'échanger nos outils.

Fêtez Clairs, la DDCS 75 ainsi que les associations partenaires participent à ce groupe de travail.

4.2. Les relations bilatérales

Thierry Charlois a rencontré nos partenaires de Toulouse fin 2010.

Par ailleurs, à l'initiative de Fêtez Clairs, un projet va être déposé par le FFSU début 2011 à l'INPES pour permettre les échanges de pratiques concernant la mise en place de chartes de promotion de la santé en milieux festifs entre les villes de Paris, Marseille, Toulouse, Montpellier, Lille et Lyon.

La réédition des brochures de prévention Fêtez Clairs sera incluse dans cette demande :

- Nous rééditerons les brochures Fêtez Clairs actuelles pour nos actions parisiennes.
- Une autre partie sera utilisée pour diffusion dans les villes partenaires. Pour cela nous changerons le design des brochures de telle sorte qu'elles ne soient plus labellisées Fêtez Clairs. En revanche il sera mentionné que le contenu a été réalisé par Fêtez Clairs et la liste des partenaires sera indiquée.

De son côté le Kiosque déposera à l'INPES un projet pour la diffusion des brochures au niveau national pour répondre aux nombreuses demandes que nous recevons.

4.3. Le projet Démocratie, Villes et Drogues (DC&D)

Fêtez Clairs, par l'intermédiaire de la Ville de Paris, est partenaire du projet Démocratie, Ville et Drogues (DC&D) porté par le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine et qui a pour objectif de promouvoir les réponses locales, intégrées et participatives en matière de drogues. Fêtez Clairs participe à ce titre aux échanges de la plate-forme sur la prévention en milieux festifs qui réunit les villes de Paris, Bruxelles, Barcelone, Edimbourg, Ljubljana, Amsterdam, Leipzig, Porto, Zurich, la région Emilie Romagne, etc.

Des partenaires du projet ont participé à des séminaires d'échange du projet DC&D I (2005-2008) et DC&D II (2008-2011).

La participation au projet nous permet d'améliorer nos pratiques (évaluation des projets, travail avec les médias, utilisation des réseaux sociaux, rédaction des documents de prévention, développement de la charte, etc.).

Le projet a été conclu par une conférence organisée à Vienne du 23 au 25 février 2011.

Un guide sur l'évaluation des projets de prévention en milieux festifs a été produit par le groupe de travail auquel participe Fêtez Clairs.

4.4. Le réseau européen des chartes et labels de prévention en milieux festifs (Party+)

Ce réseau est issu du projet DC&D et d'une rencontre bilatérale Paris/Bruxelles organisée en 2006. En avril 2009 lors d'une rencontre organisée à Bruxelles, *Quality Night* à Bruxelles, *Q de Festa* à Barcelone, *Safer Clubbing* à Zürich et *Fêtez Clairs* à Paris ont décidé de créer un réseau européen des chartes et labels de prévention en milieux festifs. Ces labels ou chartes sensibilisent le public et les professionnels de la fête. Ils favorisent l'implication des acteurs et mettent en place des actions pour une culture de fêtes responsables.

L'objectif est d'agir pour créer un environnement offrant des conditions de bien-être aux publics et au personnel des milieux festifs dans le cadre d'une approche commune à tout l'espace européen.

Cette plateforme permettra :

- d'échanger nos pratiques.
- de susciter et soutenir la création de projets similaires en Europe.
- d'assurer une visibilité commune et de mutualiser nos ressources afin de renforcer la portée des projets.
- de sensibiliser le public et les opérateurs potentiels.

Le nom du réseau est *Party+* (European Network for Safer Party Labels).

Lors d'une rencontre organisée le 05/12/2009, les partenaires de la plate-forme prévention en milieux festifs du projet DC&D et les associations du réseau européen de santé communautaire en milieux festifs *Basics Network* ont décidé de déposer un projet commun au Programme pour la Santé Publique de la Commission Européenne. Ce projet, baptisé *NEW-IP pour Nightlife, Empowerment and Well-being Implementation Project*, a démarré en janvier 2011 et durera 3 ans. Il comporte un work package pour le développement du réseau Party+ qui sera animé par Modus Vivendi (Bruxelles). Un premier séminaire de travail est organisé à Bologne les 19-20 mai auquel participeront les coordinateurs, Catherine Jouaux de la MPT-Ville de Paris et Tiffany, responsable des actions culturelles du Batofar.

5. COORDONNER ET PROMOUVOIR LE PARTENARIAT

5.1. Le partenariat

En 2010 nous avons été rejoints par l'association **Solidarité Sida**.

Des réunions générales des partenaires Fêtez Clairs et signataires de la charte sont organisées chaque début d'année pour valider le bilan de l'exercice précédent et la programmation de l'année en cours.

Des réunions des co-pilotes (Ville et Préfecture de Paris, Kiosque, FFSU) complètent les réunions de partenariat.

En 2010 Fêtez Clairs a participé à l'élaboration du Plan parisien de lutte contre les drogues et les toxicomanies et en particulier à la conception de l'axe sur la prévention en milieu festif.

5.2. Communication interne

Nous produisons depuis décembre 2008 une newsletter pour informer régulièrement l'ensemble de notre réseau sur une base bimestrielle.

5.3. Promouvoir le projet

Nous avons créé le site Internet Fêtez Clairs (www.fetez-clairs.org) courant 2007 et avons revu son graphisme et son architecture courant 2009 (sous-traité à l'association Cristal - Epitech). Le site a pour objectif de rendre accessible les documents, les vidéos de prévention et l'agenda des stands, d'expliquer le projet et de diffuser ou relayer de l'information relative à la prévention en milieux festifs.

Nous sommes également présents sur Facebook, Myspace et Twitter.

Nous avons tenté de recruter un(e) stagiaire en communication afin de nous aider à mettre en place un plan de communication pour Fêtez Clairs, malheureusement sans succès.

Nous négocions actuellement avec nos partenaires de Bruxelles (Modus Vivendi) qui ont un permanent en charge de la communication afin qu'il nous aide à concevoir ce plan.

5.4. Budget Fêtez Clairs 2010

Sources de financement Fêtez Clairs pour 2010

	Préfecture de Paris MILDT / DDCS	Ville de Paris DASES / MPT
MPT / Réédition des brochures		10 640
Anpaa 75		7 000
Aremedia		5 000
Avenir Santé		10 000
Emergence Espace Tolbiac		5 000
Forum Français pour la Sécurité urbaine (FFSU)	30 000	39 290
Kiosque Info Sida Toxicomanies	27 752	15 000
Syndicat National des Entreprises gaies		3 500
Techno Plus		15 000
TOTAL	57 752 €	110 430 €

Répartition des dépenses de coordination (FFSU + Kiosque)

Agir sur les espaces festifs	8 465
Responsabiliser le public des espaces festifs	52 486
Echanger les pratiques avec autres villes, projets européens, réseau régional	5 931
Recherche et évaluation	2 170
Coordonner et promouvoir le partenariat	13 297
Frais de fonctionnement	6 730
TOTAL	89 079 €
Non dépensé et reporté sur exercice 2011	16 353 €